

# RYTHMIQUE CLUB DE NIMES METROPOLE - 2009/2010

	<i>Règlement en</i>	<b>Pratique non compétitive</b>	<b>Compétition DC1, CF</b>	<b>Compétition avancée DC2, DC3, DF, DN</b>	<b>Horaires aménagés 2</b>	<b>Horaires aménagés 1</b>
<b>Gym adulte</b>	<i>1 fois</i>	100 € + 35 €				
	<i>2 fois</i>	75 € + 60 €				
<b>Ecole de GR</b>	<i>1 fois</i>	140 € + 35 €				
	<i>3 fois</i>	65 € + 55 € + 55 €				
<b>Compétition GR</b>	<i>1 fois</i>		200 € + 35 €	225 € + 35 €	250 € + 35 €	280 € + 35 €
	<i>2 fois</i>		79 € + 78 € + 78 €	87 € + 87 € + 86 €	95 € + 95 € + 95 €	105 € + 105 € + 105 €
	<i>3 fois</i>			65 € + 65 € + 65 € + 65 €	72 € + 71 € + 71 € + 71 €	79 € + 79 € + 79 € + 78 €

*Afin de nous faciliter la tâche, nous vous remercions de respecter le montant des différentes échéances*

## **UNE SEULE COMMANDE SERA FAITE PAR AN**

**DEBARDEUR DU CLUB** : ...obligatoire pour toutes les gymnastes... **10 €** (chèque déposé à l'inscription)

**ENSEMBLE SHORTY** : ...obligatoire pour les gymnastes en CF..... **20 €** (chèque déposé à l'inscription)

**COUPE VENT** : ..obligatoire pour toutes les gymnastes en compétition.. **40 €** (chèque déposé à l'inscription)

**LOCATION DE JUSTAUCORPS** .....pour les gymnastes en DC, en compétition avancée et en HA..... **15 €**  
(réglé à l'inscription avec chèque de caution de 100 euros)

\***Nos tarifs** sont annuels.

\***La cotisation** peut être réglée en 1 ou plusieurs fois par chèque **uniquement**.

Encaissement : début Octobre, début Novembre et début Décembre.

*Le fait de régler en 3 fois est une facilité de paiement et non un règlement trimestriel.*

La cotisation n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité (toutefois, pour les personnes ayant procédé à la réinscription en Juin 2009, la restitution des chèques sera faite aux intéressés si la gymnaste a changé d'avis avant la reprise des cours)

\***Pour l'ensemble des sections les 35 Euros** supplémentaires correspondent à une participation aux frais d'affiliation, de licence (école de GR ou compétition) et d'assurance auprès de la Fédération, du comité régional et du comité départemental (obligation statutaire de la FFG).

\* **Pour les familles inscrivant plusieurs enfants**, les tarifs de la cotisation sont **dégressifs** : - 30 % pour le second enfant, - 50 % pour le troisième enfant, gratuité pour le quatrième et les suivants. Les 35 euros de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés intégralement pour chacun des enfants.

## **Papiers nécessaires à fournir :**

- 2 Photos d'identité
- Un certificat médical (qui pourra être donné en septembre 2009 précisant : "apte à pratiquer la Gymnastique Rythmique en compétition" (sans cette mention, le certificat sera refusé lors de l'inscription)
- 8 enveloppes (petit format, **longues, autocollantes**), timbrées au tarif normal en vigueur et libellées à votre adresse (*en précisant le nom de la gymnaste et celui des parents si les noms sont différents*)
- La fiche de renseignements pré remplie à compléter au club

T.S.V.P. →